

il devint le chef et le continuateur de la branche cadette de sa famille, ses quatre frères aînés étant morts jeunes ou n'ayant pas laissé d'enfants.

Il fit ses études classiques au séminaire de Québec et ses études de droit sous la direction du célèbre avocat Louis de Gonzague Baillairgé.

M. de Lery fut admis au barreau le 28 juillet 1842, mais s'occupa très peu de sa profession. Les subtilités de la loi, les exigences de la clientèle ne s'accommodaient pas à ses dispositions plutôt tranquilles. Il préféra se livrer à l'exploitation de ses propriétés et de ses seigneuries de Rigaud-Vaudreuil et de Sainte-Barbe de la Famine.

La découverte de l'or dans la Beauce avait donné une grande valeur à ses seigneuries. Après avoir formé une compagnie pour sortir le précieux métal des entrailles de la terre et avoir donné un concours très effectif à la Compagnie Kennebec qui voulait doter la Beauce d'un chemin de fer, il revint habiter Québec, qui avait été le berceau de sa famille au Canada.

Là, les honneurs s'empressèrent de le chercher, sans qu'il se donnât la peine de les solliciter.

Le 2 novembre 1867, il était appelé à siéger au Conseil législatif de la province de Québec. Il y remplaçait son ami, l'honorable Elzéar-Henri Juchereau Duchesnay.

Le 13 décembre 1871, M. de Lery remplaçait également M. Juchereau Duchesnay au sénat du Canada. Il résigna, cependant, ce siège le 11 avril 1878, son état de santé ne lui permettant pas de se rendre à Ottawa pour les travaux de la session.

L'honorable M. de Lery décéda à Québec le 19 décembre 1880, et fut inhumé dans l'église de Saint-François de la Beauce, le 23 du même mois.

M. Faucher de Saint-Maurice écrivait dans l'*Opinion publique* du 27 janvier 1881 :

“ Bienveillant, affable, grand air du siècle dernier, profil bourbonien, oeil doux, fin causer, ami des humbles et des pauvres, ayant toujours une bonne parole ou une excuse pour autrui, l'hon. Alexandre René Chaussegros de Lery était par excellence le type du vrai gentilhomme canadien. Sa vie fut